

3M MONTAGE
Société à responsabilité limitée au capital social de 9.000 euros
Siège social : Base de vie des sous-traitants, Rue de la Forme Joubert, 44600 ST
NAZAIRE, France

809 118 037 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 26 MAI 2026

DEUXIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 164.754,50 euros de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves »,
La somme de 41.754,50 euros,
Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 349.416,62 euros.
- A la distribution des dividendes,
La somme de 123.000 euros.
- Et de mettre en paiement ladite somme le 26 mai 2026, à raison de 136,67 euros par part sociale.

A hauteur de 123.000,00 euros, le montant des dividendes ci-dessus sera distribué à des personnes physiques et sera donc éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2°/ du Code Général des Impôts en cas d'option expresse et irrévocable pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. A défaut d'exercice de cette option dans la déclaration des revenus des personnes physiques, les dividendes supporteront de plein droit une imposition forfaitaire au taux unique de 12,8 % sur leur montant brut sans abattement, auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux dus au taux global de 18,6 %.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte du régime d'imposition des dividendes prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, instituant pour chaque associé personne physique fiscalement domicilié en France, à titre d'acompte, un prélèvement à la source obligatoire non libératoire dont le taux est aligné sur celui de l'imposition forfaitaire unique susmentionnée, à savoir 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 18,6 %.

Enfin, il est précisé :

- (i) que les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune) pourront demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % ;

- (ii) que ce prélèvement obligatoire et les prélèvements sociaux seront prélevés à la source par l'établissement payeur, hors le cas des dividendes afférents à des titres détenus dans un PEA qui en sont dispensés.

L'Assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2024	123.000 euros, (soit 136,67 euros par part sociale)	123.000 euros	0 euro	0 euro
31 décembre 2023	369.000 euros, (soit 410 euros par part sociale)	369.000 euros	0 euro	0 euro
31 décembre 2022	246.000 euros, (soit 273,33 euros par part sociale)	246.000 euros	0 euro	0 euro

Les personnes morales ne bénéficient pas de l'abattement de 40 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

Extrait certifié conforme

La Gérance

3M MONTAGE
Société à responsabilité limitée au capital social de 9.000 euros
Siège social : Base de vie des sous-traitants, Rue de la Forme Joubert, 44600 ST
NAZAIRE, France

809 118 037 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Monsieur Giovanni LA TERRA BELLINA
Gérant

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	64 509	53 874	10 635	7 758
	Autres immobilisations corporelles	74 560	38 933	35 627	18 299
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	18 867		18 867	18 867
	Total de l'actif immobilisé (III)	157 936	92 807	65 129	44 923
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	100		100	
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	317 343		317 343	346 268
	Autres créances	64 104		64 104	88 728
	Charges constatées d'avance	3 786		3 786	1 408
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	388 508		388 508	494 232
	Total de l'actif circulant (IV)	773 841		773 841	930 636
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		931 777	92 807	838 970	975 559

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

(3) dont actions propres

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé) 9 000	9 000	9 000
	Pri mes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	900	900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	307 662	406 057
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	164 755	147 605
	Subventi ons d' investi ssement	103	353
	Provi si ons réglementées		
	Total des capitaux propres	482 420	563 916
Provisions	Produi ts des émissions de ti tres partici pati fs		
	Avances condi ti onnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provi sions pour risques		
	Provi sions pour charges		
Provisions	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obli gataires convertibles		
	Autres emprunts obligatai res		
	Emprunts dettes auprès des établis sements de crédi t	1 000	1 186
	Emprunts et dettes fi nanci ères di vers (2)	10	10
	Instruments fi nanci ers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fourni sseurs et comptes rattachés	221 227	253 776
	Dettes fiscales et soci ales	131 753	150 095
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur i mmobi li sati ons et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 560	
	Produits constatés d'avance		6 576
DETTES DIVERSES	Total des dettes (1)	356 550	411 643
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		838 970	975 559
Résultat de l'exerci ce expri mé en centimes		164 754,50	147 605,28
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		356 550	411 643
(2) Dont emprunts parti ci pati fs			

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025		31/12/2024	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	461	0,01	628	0,01
	Production vendue (Services et Travaux)	4 562 042	99,99	5 365 593	99,99
	Montant net du chiffre d'affaires	4 562 503	100,00	5 366 221	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions	250	0,01		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			18 898	0,35
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 627	0,06		
	Autres produits	30		37	
Total des produits d'exploitation		4 565 409	100,06	5 385 155	100,35
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 493 126	32,73	1 859 934	34,66
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes	1 375 704	30,15	1 731 404	32,26
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 889	0,44	22 408	0,42
	Salaires	1 010 926	22,16	1 080 578	20,14
	Cotisations sociales	428 961	9,40	483 664	9,01
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 891	0,44	17 880	0,33
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	1 913	0,04		
	Autres charges	487	0,01	5	
Total des charges d'exploitation		4 350 898	95,36	5 195 873	96,83
RESULTAT D'EXPLOITATION		214 512	4,70	189 282	3,53
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	1 100	0,02	4 418	0,08
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Total des produits financiers	1 100	0,02	4 418	0,08
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilés				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER		1 100	0,02	4 418	0,08
RESULTAT COURANT avant impôts		215 612	4,73	193 701	3,61
Produits exceptionnels				250	
Charges exceptionnelles				842	0,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(592)	-0,01
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices		50 857	1,11	45 503	0,85
Total des produits		4 566 509	100,09	5 389 823	100,44
Total des charges		4 401 755	96,48	5 242 218	97,69
RESULTAT DE L'EXERCICE		164 755	3,61	147 605	2,75

Règles et Méthodes Comptables

Préambule

Le bilan de l'exercice présente un total de **838 970** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **4 566 509** euros et un total charges de **4 401 755** euros, dégageant ainsi un résultat de **164 755** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au **31/12/2025** ont été établis et présentés selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le décret 83-1020 du 29/11/83 et conformément au règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les principes comptables prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016 ont été appliqués.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques (à l'exception des immobilisations acquises avant le 31/12/1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation).

L'application de l'ANC 2022-06 à compter du 1^{er} janvier 2025 constitue un changement de méthode prospectif.

Les éventuels impacts significatifs sur les comptes annuels sont listés en annexe libre dans les notes sur le compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

DUREE AMORTISSEMENT

Matériel industriel : de 3 à 5 ans

Installation générales, agencements, aménagements divers : 5 ans

Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans

Mobilier : 4 ans

Matériel de transport : de 1 à 4 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Règles et Méthodes Comptables

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.10 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans à l'initiative du salarié
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de taux de mortalité : table réglementaire TH/TF 00-02.
- Méthode de calcul : ANC 2021

Annexe libre

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant.

Autres éléments significatifs

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Impact du règlement ANC n°2022-06 à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- Présentation d'opérations dans le résultat courant 2025 qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement :

- QP subvention d'investissement viré au compte de résultat d'exploitation 2025 : 250
- Impacts induits par la suppression de la technique des transferts de charge
 - Avantage en nature : 19 116, auparavant compte 791400

AUTRES INFORMATIONS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 154 480 euros,

- Dette actuarielle au 31/12/2025 : 20 636 euros.

Tests de dépréciation des immobilisations

Il est déterminé, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes notables de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles.

S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente de l'actif

Annexe libre

conclu à des conditions normales de marché diminué des coûts de la vente (valeur vénale) et la valeur d'usage.

L'évaluation de la valeur d'usage d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif.

Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat.

Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur de rendement, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une dépréciation de cette valeur est constituée du montant de la différence.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	55 896		8 613			64 509
	Instal., agencement, aménagement divers	1 880					1 880
	Matériel de transport	40 053		33 398		5 990	67 460
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 220					5 220
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 048		42 011		5 990	139 069	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	18 867					18 867
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 867					18 867
TOTAL		121 915		42 011		5 990	157 936

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	48 138	5 736		53 874
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 880			1 880
Matériel de transport	24 611	13 139	4 077	33 673
Matériel de bureau, mobilier	2 363	1 017		3 380
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 992	19 891	4 077	92 807
TOTAL	76 992	19 891	4 077	92 807

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstructi on gisements mi ni ers et pétroli ers				
	Provi sions pour investi ssement				
	Provi sions pour hausse des pri x				
	Provi si ons pour amorti ssements déroga toi res				
	Provi sions fiscales pour prêts d'installati on				
	Provi sions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux cli ents				
	Pour amendes et pénali tés				
	Pour pertes de change				
	Pour pensi ons et obli gati ons similaires				
	Pour i mpôts				
	Pour renouvellement des i mmobi li sati ons				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provi sions pour gros entreti en et grandes révi sions				
	Pour chges soci ales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobi li sati ons				
	incorporelles				
	corporelles				
	des ti tres mis en équivalence				
	ti tres de parti ci pati on				
	autres i mmo. financi ères				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotati ons et repri ses					
- d'explo i tati on					
- fi nanci ères					
- excepti onnelles					
Titres mis en équi valence : montant de la dépréciati on à la clôtur e de l'exerci ce calculée selon les règles prévues à l'arti cle 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	18 867		18 867
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	317 343	317 343	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	13 528	13 528	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 620	1 620	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 258	26 258	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	22 697	22 697	
	Charges constatées d'avance	3 786	3 786	
TOTAL DES CREANCES		404 100	385 233	18 867
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1an max. à l'origine	1 000	1 000		
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	221 227	221 227		
	Personnel et comptes rattachés	29 625	29 625		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 057	72 057		
	Impôts sur les bénéfices	5 353	5 353		
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 923	12 923		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 794	11 794		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	10	10		
	Autres dettes	2 560	2 560		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		356 550	356 550		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		10			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		104 474
Autres créances clients		82 007
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	82 007	
Autres créances		22 467
FOURN. AVOIRS A ETABLIR	20 847	
ORG SOCIAUX PRDTS A RECEVOIR	1 620	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		48 409
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 000
BANQUE CHARGES A PAYER	1 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 260
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	1 260	
Dettes fiscales et sociales		43 589
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAY	29 625	
CH. SOCIALES/PROV CONGES PAYES	13 069	
ETAT TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	895	
Autres dettes		2 560
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	2 560	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 786	3 786
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 786

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	9 000				9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	900				900
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	406 057	(98 395)			307 662
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	147 605	(147 605)		164 755	164 755
Subventions d'investissement	353			(250)	103
Provisions réglementées					
TOTAL	563 916	(246 000)		164 505	482 420

Date de l'assemblée générale 15/05/2025

Dividendes attribués 246 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 246 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 317 916

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 317 916

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (81 496)

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		900,00	10,0000	9 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		900,00	10,0000	9 000,00

Tableau des affectations de résultat

		31/12/2025
Origines		
1. Report à nouveau antérieur		
2. Résultat de l'exercice		147 605
dont résultat courant après impôts (1) :		
3. Prélèvement sur les réserves (2)		98 395
Affectations		
4. Affectation aux réserves :		
Réserve légale		
Autres réserves		
5. Dividendes (3)	246 000	
6. Autres répartitions		
7. Report à nouveau		
TOTAUX	246 000	246 000

(1) Le résultat courant est apprécié en fonction de la répartition de l'impôt global visée à l'annexe.
(2) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.
(3) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles.
Indiquer également, s'il y a lieu, le montant correspondant au précompte sur valeurs mobilières.

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Produits et Charges exceptionnels

	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	